

# RÉSISTANCE SOCIALE

## La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

### SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p. 2 et 3 : International : constitution polonaise et traités européens / p.4 : Place au débat : un an après Samuel/ p.5 et 6 : Actualité sociale : manifestation retraités du 2 décembre/ p.7 : Hommage à Michel Etiévent / p.8 : Coup de gueule : allocation d'adulte handicapé



La campagne présidentielle de Macron est lancée. Et la machine à repeindre en rose la situation économique, sociale, politique... est en marche.

Donc ils ont vaincu le chômage. Ils ont réduit les inégalités. Ils ont amélioré les services publics. C'est un début, mais j'oubliais : Macron est le rempart contre l'extrême-droite. Ben voyons. Regardons-y de plus près.

Les services publics ? Pour la santé c'est « Le Monde », pourtant organe officiel de la bien-pensance libérale, qui le dit : « Plus de 5 700 lits d'hospitalisation fermés en France en 2020, en pleine pandémie de Covid-19. La crise sanitaire n'a pas interrompu la réduction des capacités hospitalières. Au contraire, elle a en partie amplifié les fermetures. Pour « La Poste », elle n'a plus de service public que le souvenir et une mission que la Société anonyme qu'elle est devenue considère comme un boulet ; le statut précaire de son personnel s'y généralise tandis qu'elle ferme les bureaux de poste. L'énergie ? Privatisation généralisée... avec des tarifs qui explosent (pourtant le leitmotiv de la concurrence c'était bien que ça faisait baisser les prix, non ?). Les transports ? La SNCF ne fonctionne plus que comme une société privée, trains et gares sont **supprimés...**

Les salaires ? Bloqués ou avec des augmentations ridicules pour ne pas dire insultantes. Et pire : la dernière de 35€ n'est pas une décision

gouvernementale mais une revalorisation automatique, prévue par le Code du travail en cas d'inflation supérieure à 2 %. Quant à la valeur du point d'indice qui permet de rémunérer les fonctionnaires, elle est gelée depuis février 2017... La moitié des salariés touchent moins de 1780€ et 7 millions de retraités vivent avec moins de 1000€ mensuels.

Rassurez-vous, Macron qui a dès le début de son mandat été surnommé « le président des riches » fait honneur à son titre. Si les salariés ont laissé des plumes, ce n'est pas le cas des actionnaires qui ont engrangé les profits. Selon Oxfam, les bénéfices de 32 des plus grandes entreprises du monde ont connu un bond spectaculaire de 109 milliards de dollars en 2020.

Le droit du travail ? Après avoir subi les attaques que l'on connaît (lois El Khomri ou Macron sous Hollande), il a subi de nouveaux coups au prétexte des lois d'urgence Covid. Le travail précaire s'est généralisé et concerne 20% des salariés tandis qu'il y a 19,26% de chômeurs selon l'IREF -qui n'est

pas de nos amis ! - et non pas les seuls 8% classés par l'INSEE en catégorie A et auxquels le gouvernement se réfère bien sûr.

Au chapitre des inégalités, il y a aussi l'évasion fiscale dont nous venons de vivre un nouvel épisode avec les « Pandora Papers » qui impliquent, cette fois, des dirigeants gouvernementaux. 11 300 000 000 dollars se cachent dans des paradis fiscaux. La France fait partie des cinq pays qui perdent le plus à cause de l'évasion fiscale, selon l'ONG Tax Justice Network ;

### Le conquennat macron



chaque année, l'évasion fiscale lui coûte 17 milliards d'euros, soit l'équivalent du salaire annuel de 500 000 soignants.

Revenons 5mn sur l'école. Les déclarations de Macron dont nous vous avons parlé le mois dernier (cf. le « Coup de gueule de Flora Michel) ont fait des émules.

Ainsi Michel Barnier, le candidat de la droite à ses primaires, déclare : « Nous devons donner une véritable liberté aux chefs d'établissement, notamment pour recruter les équipes éducatives les mieux adaptées à leurs élèves et pour nouer des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs privés ». Et tandis que l'évêque de Reims prétendait que « le secret de la confession est plus fort que les lois de la République » -

saluons au passage tous les catholiques engagés qui ont demandé par pétition la démission de tous les évêques suite au rapport Sauvé, le secrétaire général de l'Enseignement catholique déclarait que « Nos personnels ne peuvent pas suivre la formation sur la laïcité proposée aux enseignants du public simplement car nous avons une manière différente de vivre la laïcité dans nos établissements ». Quand on veut s'en prendre à la liberté, à l'égalité, à la fraternité on s'en prend à l'Ecole.

Le danger que nous courons est grand. Il est autant dans la destruction du pacte social français que dans celle de la République.

**Marinette BACHE**

## INTERNATIONAL

*Nous publions ci-dessous un article concernant la décision de la Cour constitutionnelle de Pologne reconnaissant la primauté de la constitution polonaise par rapport aux traités européens. Il ne s'agit en rien pour nous de soutenir le régime polonais ni bien sûr de valider la loi qui a donné lieu à cette décision. Il s'agit pour nous d'une position de principe comme celle que nous avons émise à propos de la décision de la cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe sur le même sujet.*

*Le CA de Réso*

### **En affirmant que c'est la souveraineté qui prime, la Pologne met le doigt là où ça fait très mal.**

*Par Claude NICOLET*

J'imagine que toutes celles et ceux qui n'ont pas de mots assez durs contre la Pologne, qui a l'outrecuidance de dire que son droit national inséparable de sa souveraineté est supérieur au "droit européen" sont les mêmes qui hurlèrent lors de la forfaiture du vote souverain du peuple Français du 29 mai 2005...?

Si ce n'est pas le cas pourquoi une telle complaisance vis à vis de l'Allemagne qui n'hésite pas avec le tribunal constitutionnel de Karlsruhe à faire valoir ses intérêts souverains ? Il faut en effet se souvenir que le tribunal constitutionnel de Karlsruhe a statué sur le fait qu'il n'existait pas de peuple européen et qu'en dernière instance il revenait au parlement allemand de vérifier la conformité des droits et que la légitimité démocratique résidait dans le peuple allemand et ses représentants. Cependant il y a une différence majeure dans le cas présent avec la Pologne. En effet, en Allemagne, la procédure a été à l'époque enclenchée par la société civile, notamment des universitaires. En revanche, pour la Pologne, c'est le gouvernement lui-même qui a saisi la Cour suprême, la démarche politique est donc de nature différente.

Les Polonais se saisissent en réalité d'un problème de philosophie politique de fond. Le droit peut-il exister en dehors du peuple ? Surtout quand celui-ci est annoncé comme le fondement de l'Etat de droit. Cette question est redoutable car elle interroge ce qu'est devenue la construction européenne dans sa nature même. C'est à l'issue du lancement d'une procédure "pour manquement" lancée par la commission européenne, que la Pologne a "contre-attaqué" par la saisine de sa Cour suprême. Il faut d'ailleurs préciser que cette dernière affaire n'est que la suite d'une liste déjà longue entre la Commission et la Pologne.

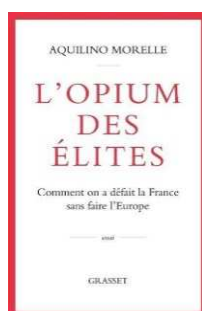
Il y a là une question redoutable: la Commission n'ayant aucune légitimité démocratique, dont les commissaires ne présentent que peu de garantie d'indépendance (souvenons-nous de Barroso s'exilant chez Goldman Sachs mais également la commissaire à la concurrence, Nelly Kroes, qui avait omis de déclarer ses activités offshore), peut-être regardée par le Traité comme une instance légitime pour imposer, sur le fondement des obligations incombant aux États membres, des règles « démocratiques » à commencer par celle de l'indépendance des juges ? La Pologne a donc décidé de "mettre les pieds dans le plat."

Quoi qu'il en soit, cette décision met le doigt exactement là où ça fait très mal et participe incontestablement d'une gigantesque redistribution des enjeux politiques au sein de l'union européenne. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point cette question fait désormais débat dans la campagne présidentielle qui s'ouvre en France, l'idée même d'envisager le retour de la primauté du droit national sur le droit européen illustre l'ampleur des changements qui sont à l'oeuvre.

La réaction brutale, le coup de menton de la commission européenne rappelant qu'aucun droit national ne peut être supérieur au droit européen, marquent très clairement quels sont désormais les véritables enjeux, les véritables rapports de forces et le véritable objet qu'est devenue l'union européenne. Une gigantesque machine technocratique, bureaucratique et juridique fabriquant de la norme à la chaîne, qu'on veut nous faire prendre pour des "lois", détachée de toute volonté populaire. Machine néolibérale qui dissout tout ce qui est collectif. Depuis longtemps je suis convaincu que la question de la souveraineté est au cœur des véritables enjeux politiques contemporains. Nous en avons aujourd'hui une démonstration éclatante.



## NOTE DE LECTURE



**Sortie du livre d'Aquilino Morelle : « L'opium des élites - Comment on a défit la France sans faire l'Europe »** (Grasset), un essai dans lequel il explique pourquoi l'europhisme est la cause principale du malaise français. Selon l'entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire « Marianne » : Que nous raconte le conflit entre le tribunal constitutionnel polonais et la Commission européenne ? Il ne pose pas une simple question de droit, mais révèle le « véritable coup de force juridique » que la Cour de Justice de l'Union européenne a établi contre les nations au nom d'une croyance de nature religieuse dans la construction européenne.

## PLACE AU DEBAT

Il y a un an Samuel Paty était décapité au nom de l'islamisme. Nous vous renvoyons à l'hommage que nous lui rendions alors :

<http://www.resistancesociale.fr/spip.php?article3259>

### UN AN APRES, SAMUEL...

Par Celine FLORENTINO

Non, Samuel, un an après, on ne peut pas dire que les choses ont changé. Rien n'est plus comme avant, c'est vrai. Tu es dans nos esprits, c'est certain. Mais pourtant, dans les faits, tout est comme avant. C'est comme si nous n'arrivions pas encore à faire le lien entre les deux. Nos esprits, et les faits. Ces faits qui continuent à avoir la tête dure, et à se manifester ici et là. Mais nous continuons, pauvres vivants que nous sommes, à les prendre pour des signaux faibles. Figure-toi, Samuel, qu'en ce jour anniversaire de ton assassinat, un enfant de 5 ans, oui, un enfant d'une des écoles maternelles où je travaille, a dit qu'il allait trancher la gorge de sa maitresse. Mais tu sais quoi ? Notre première réaction reste toujours la même. Il n'a que cinq ans, il est encore dans la petite enfance. Il ne représente pas un danger réel. Bien sûr qu'il ne le fera pas. Cette première réaction, nous l'avons tous. C'est comme si la vie, le quotidien, la routine, étaient par essence

vécue. La même chose ne Il nous a fallu quelques cet enfant avait des parents, surgir à tout moment. Et attendre. Il n'y a rien à oui, qui se sent coupable pareille. Mais, surtout, ne Trouver la réponse collective enfant, et j'ai eu un début envie de rester discrète. Toi, hiérarchie, tout ce qui s'est est resté confidentiel. On a Personne n'a été capable de accusé d'être responsable de déchainement contre toi. On qui doit changer. Quand dangereux se profile, il faut j'en parle. Et pas que sur Facebook. Il n'y a pas de secret à respecter. Je ne dirai pas le nom de l'école, ni celui de la famille de l'enfant. Mais je continuerai à crier ma rage quand un enfant de 5 ans recrache les horreurs dont il est témoin, à prendre soin de lui pour qu'il ne devienne pas un jour un tueur, et à enclencher les mesures de sécurité à prendre dans l'immédiat.



loin de l'horreur que tu as pourra jamais nous arriver. heures pour réaliser que et que le danger pouvait surtout, qu'il ne fallait pas "apaiser". Apaiser l'enfant, d'avoir dit une horreur pas garder ça pour nous. adéquate. J'ai parlé à cet d'explication. Je n'ai pas Samuel, tu as obéi à ta passé avant ton meurtre vu ce que ça a donné. te protéger. On t'a même ce funeste enchainement, t'a laissé tomber. C'est cela quelque chose de en parler. Alors, je le fais,

Le quotidien est là, on croit qu'il nous protège. C'est sans doute ce que tu croyais aussi, ce vendredi où tu rentrais chez toi pour commencer des vacances bien méritées. Tu n'es jamais rentré pour retrouver ceux que tu aimais. L'horreur est venue perturber ce putain de quotidien qui nous transforme en témoins lâches et impuissants. Mais je te promets une chose : je ne laisserai plus personne relativiser les propos d'un enfant, et je ne suis pas la seule. Nous irons chercher les responsables, à tous les niveaux. Ce "nous", ce n'est pas tout le monde, loin de là. Mais une poignée suffira. Cela nous prendra du temps pour être plus nombreux, mais je te promets que ce ne seront plus les lâches qui auront le dernier mot.

# ACTUALITE SOCIALE

## MONTEE A PARIS DES RETRAITES le 2 DECEMBRE : AUGMENTEZ LES RETRAITES !

Par Jean-Claude CHAILLEY

**Le 2 décembre les 9 organisations de retraités CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble et Solidaires, appellent à une puissante montée à Paris des retraité-e-s**

Pour :

- L'augmentation immédiate des pensions de base et complémentaire et indexation sur l'évolution des salaires.
- La défense de notre système de santé, de retraite, portée par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la solidarité intergénérationnelle.
- La défense et le développement des services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique. – La défense de nos libertés individuelles et collectives.

A la télé on entend dire que les retraité-e-s sont trop riches par rapport aux actifs.

**Voici le niveau 2021 des pensions**, y compris avec la pension de réversion, la majoration pour 3 enfants et plus :

Pension mensuelle brute	Ensemble	Femmes	Hommes	Pension nette ensemble
2021	<b>1651 €</b>	<b>1399 €</b>	<b>1947 €</b>	1352 €

Il s'agit d'une moyenne. Beaucoup notamment des femmes, mais aussi des hommes, sont au-dessous du seuil de pauvreté.

Et pourtant tous les médias se répandent sur ces retraités qui vivent somptueusement au détriment de leurs enfants et petits-enfants, tentant de susciter une guerre des générations.

La réalité est inverse : les salarié-e-s, notamment les jeunes, mais aussi les seniors, victimes des bas salaires, du chômage, de la précarité, des plateformes, sont sous payés. Il faut augmenter les salaires, revenir au CDI comme contrat de travail normal.

### Revalorisations des pensions prévues pour 2022 :

**Pour les 13 millions de salariés du privé à l'Agirc-Arrco** un accord a été signé par le MEDEF et seulement 2 organisations syndicales. Le patronat refuse toute hausse des salaires et des cotisations (alors que ses exonérations dépassent 90 milliards !). Donc les pensions doivent baisser.

Officiellement l'inflation est prévue à 1,5 %. L'accord prévoit l'inflation – 0,5 %, donc une revalorisation de 1% seulement. Après beaucoup d'autres ces dernières années, c'est une nouvelle baisse de pouvoir d'achat, d'autant que l'inflation dépasse déjà 2 %.

Chaque année il y a une « bonne raison » de baisser le pouvoir d'achat des retraités

### Pour la pension de la Sécurité sociale le gouvernement donnera le chiffre le 15 novembre.

La même logique est à l'œuvre : le budget global prévu à ce jour ne permet pas une revalorisation même au niveau de l'inflation, alors qu'il faudrait notamment un rattrapage, la ré-indexation des pensions sur les salaires.

Donc vigilance, et organisation de la montée à Paris du 2 décembre !

### Une nouvelle réforme des retraites est annoncée.

**Objectifs : diminuer le budget des retraites, privé, public, régimes spéciaux : travailler plus tard (ou être au chômage) pour une pension en baisse permanente, comme c'est prévu pour le PLFS 2022.**

**Que ce soit avant les présidentielles ou après, c'est NON !**

**Perte d'autonomie :** Le scandale de la maltraitance en EHPAD est attesté par la droite comme la gauche, les directeurs d'établissements comme les syndicats. M Macron, avait promis une loi Grand âge. Il vient de l'abandonner : pas de budget non plus pour celles et ceux en perte d'autonomie.

Le rapport El Khomri, comme d'autres, avait établi les besoins à court terme :

« Pour répondre au vieillissement démographique et améliorer les conditions de prise en charge des personnes en perte d'autonomie, **près de 93 000 postes supplémentaires devront être créés dans les 5 prochaines années (2020-2024)**. Pour pourvoir les postes vacants, **260 000 professionnels devront être formés sur la même période** ».

A terme les syndicats – sur la base d'études étayées par comparaison avec l'Allemagne, la Belgique, ... - chiffrent les besoins à 200 000 en EHPAD et 100 000 à domicile.

Le PLFSS 2022 (\*) budgète 10 000 postes, mais les conditions de salaire et de souffrance au travail sont telles que ; si rien de change ; même ces 10 000 postes ne seront pas pourvus.

**Le PLFSS garantit la poursuite de la maltraitance institutionnelle des aînés.**

**Il organise la mise à contribution de leurs enfants et petits-enfants, c'est moins cher.**

Le nombre de retraités augmente, donc le nombre de personnes en perte d'autonomie aussi, même s'il n'est qu'un petit pourcentage des plus de 60 ans.

Comme les EHPAD coutent cher le gouvernement entend imposer « **le virage domiciliaire** ». Ce sont les aidants (surtout les aidantes), les bénévoles, qui remplaceront les personnels qui ne seront pas embauchés, au détriment de leur santé.

### **Accès aux soins, hôpital : vers la crise sanitaire**

Les déserts médicaux couvrent maintenant toute la France. Les gouvernements ne jurent que par le privé. L'hôpital public et ses personnels ont vu 100 000 lits fermer, 5700 encore en plein Covid. Les personnels sont en profonde souffrance, les démissions se multiplient. Hors Ségur et Covid le PLFSS 2022 prévoit de nouvelles coupes budgétaires. Si on ne change pas cette politique l'accès aux soins va encore se dégrader.

Il faut former bien davantage de soignants, rouvrir les lits lorsque c'est nécessaire. Nous sommes notamment pour la prise en charge à 100 % de la prévention et des soins par la Sécurité sociale.

**Salariés actifs et retraités doivent rembourser le « quoiqu'il en coûte », retraites, santé, perte d'autonomie, services publics, tout y passe !**

Le « quoiqu'il en coûte » **Salariés actifs et retraités doivent rembourser le « quoiqu'il en coûte », retraites, santé, perte d'autonomie, tout y passe !**

Le « quoiqu'il en coûte » se monte à 424 Md selon M Dussopt. Ils se sont arrangés pour créer un déficit de près de 100 Md à la Sécurité sociale. Il n'y a donc pas d'argent pour les 18 millions de retraités, ni pour la santé.

se monte à 424 Md selon M Dussopt. Ils se sont arrangés pour créer un déficit de près de 100 Md à la Sécurité sociale. Il n'y a donc pas d'argent pour les 18 millions de retraités, ni pour la santé, ni pour la politique familiale.

### **LA SECURITE SOCIALE DANS LA LIGNE DE MIRE**

Ce PLFSS qui intervient en pré campagne électorale n'est que la face émergée de l'iceberg. Ils l'annoncent clairement : **pour eux la Sécurité sociale a fait son temps**, il faut des « réformes structurelles ».

**Des « scénarios »** sont à l'étude pour mise en œuvre dans la foulée des présidentielles et législatives. Monsieur Véran parle de « grande Sécu » mais demande des scénarios de **rupture** entre assurance maladie et complémentaires. On ne peut qu'être inquiet.

- **RESISTANCE SOCIALE APPELLE TOUS CEUX QUI LE PEUVENT A PARTICIPER A LA MONTEE A PARIS DES RETRAITE-E-S à l'appel des 9 organisations de retraités.**
- **RESISTANCE SOCIALE SOUTIENDRA LES NECESSAIRES MOBILISATIONS POUR QUE LE PLFSS 2022 CORRESPONDE AUX BESOINS DE TOUTE LA POPULATION.**
- **RESISTANCE SOCIALE S'OPPOSERA AVEC LA DERNIERE ENERGIE A TOUTE TENTATIVE DE PROFITER DU COVID POUR DETRUIRE LA SECURITE SOCIALE**

# ACTUALITE SOCIALE

## Salut à Michel Etiévent

*Par Michel JALLAMION*

C'est une figure de la gauche et du Parti communiste en Savoie qui vient de s'éteindre : **le journaliste, historien, écrivain mais aussi poète, Michel Etiévent est mort brutalement à 74 ans.**

Fils d'une famille d'ouvriers de Moûtiers en Savoie Michel Etiévent est toujours resté fidèle et attaché à ses origines : il aura consacré sa vie à dépeindre la vie de sa vallée, l'histoire du mouvement ouvrier en Savoie mais aussi celle du père fondateur de la Sécurité sociale en France, un autre Savoyard, Ambroise Croizat, qui sans lui et le magnifique film « la sociale » de son ami Gilles Perret auquel il collabora, aurait pu tomber dans l'oubli. Jusqu'au bout il s'opposa à la désindustrialisation de la France et de sa vallée. Il avait consacré son tout premier article au quartier Nègre de Moûtiers, où il était né, un quartier en dessous de Petit-Coeur et où se retrouvaient des immigrants de tous les pays qui venaient travailler dans les usines de Tarentaise. Alors que la mode pour nos dirigeants est au mépris des classes populaires, des gens de peu, c'est à leur humanisme, leur amour et leur force vitale inébranlable malgré les affres de ce monde auxquels rendit hommage Michel Etiévent tout au long de ses ouvrages. C'est aussi en dépeignant leurs grands combats, leurs luttes et leurs victoires qu'il permit d'entretenir la flamme de l'espérance en un monde meilleur, d'égalité qui n'appelle qu'à naître.

Michel Etiévent était avant tout une lanterne d'espoir, un combattant infatigable, un intellectuel, un poète, un historien.

Il nous appartient à toutes et tous de continuer son combat, notre combat, pour la République sociale en renouant avec les fondamentaux du programme du CNR pour de véritables services publics et une sécurité sociale pour toutes et tous.

Il participa, tout comme Résistance Sociale, à la campagne sur la sécurité sociale mise en place par la Convergence nationale des services publics. Malgré ses problèmes de santé il mena ce combat jusqu'à son dernier souffle.

Nous sommes quelques-uns à l'avoir réellement découvert ses dernières années, à avoir réussi à établir, malgré la distanciation liée à la COVID, un véritable lien d'amitié.

**Michel nous manquera et manquera à l'ensemble du mouvement social et l'ensemble de la France combattante, celle de Jean Ferrat, la nôtre.**



## COUP DE GUEULE

### INDIVIDUALISATION DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS : Une mesure de justice pour les personnes en situation de handicap !

Par Sabine VAN-HEGHE  
Sénatrice du Pas-de-Calais

Le Sénat a adopté ce mardi 12 octobre, en séance publique, la « déconjugalisation » de l'allocation adultes handicapés, réclamée de longue date par les associations, dans le cadre de l'examen d'une proposition de loi portant diverses mesures de justice sociale. En prévoyant le calcul de l'AAH sans prendre en compte les ressources du conjoint, cette mesure permettrait aux personnes handicapées d'acquérir une autonomie économique et sociale, ainsi qu'une indépendance financière vis-à-vis de leur conjoint.

Destinée à compenser l'incapacité de travailler, l'AAH est versée à 1,2 millions de personnes, pour un montant maximum de 903,60 € par mois. Pour les personnes en situation de handicap vivant en couple, le versement de cette allocation peut être dégressif selon les revenus de leur conjoint. Ce mode de calcul est une entrave à l'autonomie financière des personnes handicapées et une assignation à dépendre économiquement de leur conjoint.

Une situation injuste, en particulier pour les femmes, qui se retrouvent enfermées dans leur foyer.

Le gouvernement par la voix de Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, s'est OPPOSÉ à cette « déconjugalisation », proposant, dans un réflexe strictement comptable, un abattement fixe sur les ressources du conjoint.

La ministre, considérant que l'AAH est un minima social comme les autres dénonce cette « fausse bonne idée » en

rappelant que « notre société est basée sur la solidarité nationale et familiale, le foyer étant la cellule de protection de la société ».

La Ministre n'a pas du tout été suivie par la Haute Assemblée puisque le Sénat adopté la « déconjugalisation » de l'AAH par 320 voix pour, 23 contre (les 23 sénateurs soutenant la majorité présidentielle). Cette mesure a hélas peu de chance d'être adoptée, une déception et un sentiment d'injustice pour tous les bénéficiaires de l'AAH.



## VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel :

[webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)